



Vuarrens, le 25 juin 2024

# CONSEIL COMMUNAL DE VUARRENS

DECISIONS PRISES PAR LE CONSEIL COMMUNAL

**Dans sa séance du 25 juin 2024**

Le bureau du Conseil se référant à l'article 160 LEDP traitant du référendum en matière communale, porte à la connaissance des électeurs que le Conseil communal a :

---

***Approuvé le préavis amendé municipal 2024/08 relatif à la rénovation de la toiture de l'ancienne forge***

Paru dans la Feuilles des avis officiels du :

**Les points non liés à une approbation cantonale sont soumis au référendum immédiatement selon les conditions des articles 160 et ss de la LEDP.**

**Les points liés à une approbation cantonale sont soumis au référendum dès leur parution dans la FAO.**

Pour le Conseil Communal :

